

tenue le 24 mars 1439, elle avait excommunié les Pères de Ferrare; dans sa 33^e, à la date indiquée plus haut, elle prétendit proclamer la déchéance du Souverain Pontife.

Le cardinal d'Arles avait pris à ces décisions une grande part, nous n'avons pas à la dissimuler. Mais, à côté de ces erreurs et de ces fautes, deux faits particuliers de cette année sont à retenir à sa louange; c'est le courage héroïque dont il fit preuve au cours de la peste qui éclata à Bâle au mois de juillet; c'est, en second lieu, le décret sur l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, rendu à son instigation le 17 septembre, décret qui fixait au huitième jour de décembre la célébration universelle de cette fête.

Déjà trois siècles auparavant, le Chapitre de Lyon, continuant la tradition de ses pères, saint Irénée, Saint Eucher, saint Agobard, avait institué cette fête dans son Église. Cette institution lui avait valu une énergique protestation de saint Bernard, le pieux abbé de Clairvaux. « Chose étonnante! La voix puissante qui avait soulevé l'Occident contre les ennemis du Christ, en organisant la troisième croisade, ne put rien contre l'entreprise des chanoines de Lyon. » Au contraire, la solennité de la fête s'était répandue peu à peu dans le monde entier. En l'érigant canoniquement, L. Allemand ne faisait donc que confirmer la tradition lyonnaise. On sait par quelles fêtes inoubliables Lyon célébra, il y a un demi-siècle, l'érection de son antique croyance en un dogme de l'Église universelle.

Comme conséquence de la déposition d'Eugène IV, l'assemblée de Bâle devait nécessairement lui donner un successeur. Parmi les douze évêques désignés pour prendre part à cette élection, on trouve à côté du cardinal Allemand, Georges de Saluces, qui d'archidiacre de Lyon était devenu évêque d'Aoste. Après trois scrutins infructueux, Amédée